



Le 20 juin 2024

À l'attention de la Municipalité des Milles-Îles

**Objet : Information concernant des relevés au Lac Dainava**

Madame, Monsieur,

À l'été 2023, la Municipalité de Morin-Heights a entrepris des recherches afin de trouver un site propice pour y aménager un dépôt à neige.

Ces recherches découlent de la fin de l'entente intermunicipale qui a lié la Municipalité de Morin-Heights à la Ville de St-Sauveur pendant 15 ans, soit de 2008 à 2023 et qui lui permettait de transporter sa neige au site de St-Sauveur. Pour l'hiver 2023-2024, la Municipalité a dû transporter sa neige sur un site situé à Mirabel, moyennant des coûts nettement plus élevés. Dans ce dernier cas, il est évident que cette situation ne peut qu'être temporaire, dans l'attente de l'aménagement d'un nouveau site situé sur le territoire de Morin-Heights.

Ainsi, les recherches ci-haut mentionnées ont été mises en branle au cours de la dernière année. La Municipalité évalue présentement quelques sites potentiels, dont une portion du vaste terrain de la Carrière Miller actuellement en processus de fermeture, selon des informations du ministère de l'Environnement. Cette portion de terrain est située en bordure du chemin Kirkpatrick à Morin-Heights, soit à environ 1 kilomètre du lac Dainava.

Malgré cela, le ministère de l'Environnement impose la réalisation de tests bathymétriques dans les cours d'eau environnants pour tout site faisant l'objet d'une évaluation du ministère.

De ce fait, pour compléter notre demande relativement au site du chemin Kirkpatrick, nous devons, entre autres, évaluer les impacts potentiels sur le lac Dainava.



Comme celui-ci se trouve sur votre territoire, nous sollicitons votre collaboration afin de permettre la diffusion de toute l'information pertinente pour vos citoyens.

Les relevés autour des lacs, effectués à l'aide de GPS, débuteraient mardi prochain (2 jours consécutifs). Les relevés bathymétriques seraient réalisés possiblement le mercredi et le jeudi suivants.

Nous vous saurions gré de bien vouloir aviser les citoyens riverains alors que ce sont des employés de la Firme Nivelaxe qui effectueront de tels relevés.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

**Pierre Aubé, ing.**  
**Directeur, Service des travaux publics et infrastructures**

PA/sb